

Pour quoi faire ?

Tu es un des piliers de l'Éducation au Développement Durable au sein de l'établissement et tu réalises 4 missions principales :

- porter des projets à construire collectivement
- être ambassadeur/drice auprès des services, des responsables et des instances de l'établissement, ainsi que des partenaires extérieurs
- restituer les actions menées, contribuer à leur évaluation et à leur valorisation
- transmettre des informations et des connaissances à tes camarades et aux autres adultes de l'établissement.

Où t'informer ?

Dans chaque établissement, il y a une personne référente EDD. Cherche la ! Tu peux te renseigner également auprès de la personne référente vie collégienne.

Les élections des éco-délégués ont lieu en général au même moment que celle des délégués de classe.

Tu peux aussi contacter la mission académique EDD Éducation au développement durable <edd@ac-montpellier.fr> Plus d'informations ici Et quelques ressources pour les éco-délégués ici

Les

éco

délégués

Pour qui ?

Chaque classe de collège doit élire, a minima, une ou un éco-délégué depuis la rentrée 2020. Un binôme d'éco-délégués est également désigné au sein du conseil de la vie collégienne. Si tu es volontaire, tu dois pouvoir t'engager auprès de tes camarades et du comité de pilotage EDD de l'établissement.

Des témoignages

Retrouve des témoignages d'élèves ici et ici



Pour quels bénéfices ?

Tu acquiers des connaissances pour te repérer dans des questions complexes relatives au changement climatique, à la gestion et protection de la biodiversité, aux enjeux économiques et sociaux, dans un contexte national et international (tu développes ton esprit critique !).

Tu acquiers aussi des capacités et attitudes pour agir et t'engager en toute conscience de tes responsabilités, de façon individuelle et collective.

Un référentiel de compétences spécifiques pour l'EDD a été développé ici.

Cet engagement peut être valorisé dans ton dossier Parcoursup (si mention dans le bulletin et/ou dans l'appréciation délivrée par le chef d'établissement)

Des exemples d'actions

- Réaliser des aménagements en faveur de la biodiversité au sein du collège (Collège Georges Ville de Pont saint Esprit)
- Organiser une course solidaire pour la protection des tortues marines (Collège Ada Lovelace de Nîmes)